

Réconcilier ETF et Investissement Responsable

La popularité de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) ne faiblit pas. Les actifs mondiaux sous gestion ont progressé de 42% entre 2015 et 2018 ; au cours des huit premiers mois de l'année 2019 les actifs ont atteint 733 milliards d'euros pour un total de 621¹ milliards d'euros en 2018.

Alors que les encours responsables aux États Unis ne représentent qu'un tiers des encours européens, la croissance est aussi rapide (environ 30%) des deux côtés de l'Atlantique.

Par ailleurs, les investisseurs commençant à être plus familiers avec l'ISR, ils deviennent plus exigeants. Ils recherchent ainsi des solutions leur permettant de mettre en place efficacement ces critères à l'ensemble de leur portefeuille.

Les gérants d'actifs peuvent répondre à cette demande en intégrant des caractéristiques ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans leurs portefeuilles gérés activement mais aussi gérés de façon passive. Amundi a récemment enrichi son offre produit pour permettre aux investisseurs de combiner investissement responsable et ETF.

Définir l'investissement responsable

Malgré sa popularité, l'investissement responsable est encore complexe à définir : intégration de facteurs ESG au sein du processus de sélection, exclusion de certaines entreprises comme les fabricants d'armes, etc. Et quels devoirs les investisseurs ont-ils en tant que propriétaires de leurs actifs ?

La mise en place d'une allocation responsable requière une philosophie d'investissement claire. Première approche : évaluer les sociétés en utilisant des notations ESG. Cela peut être

mis en œuvre pour des sociétés émettant des actions comme des obligations.

Par exemple, l'impact d'une société sur son environnement est évalué pour déterminer si elle prend en compte les risques associés au changement climatique. Par ailleurs, pour estimer si une entreprise est bien gouvernée, la façon dont elle gère ses employés et ses clients est aussi importante que sa gestion financière.

Ces facteurs permettent donc à un investisseur d'identifier les entreprises qui ont plus de chance d'être durables sur le long terme. Ces mesures donnent une image plus fiable et complémentaire aux seules données financières.

Autre approche : utiliser les droits de vote pour agir de façon responsable à l'égard des actions détenues.

Comment ces leviers peuvent-ils s'appliquer à la gestion passive ? ■

Appliquer les critères SRI à la gestion passive

Contrairement aux idées reçues, la gestion passive est compatible avec l'investissement responsable. Cela passe tout d'abord par la politique de vote de la société de gestion. Amundi dispose d'une équipe dédiée qui vote pour l'ensemble de ses produits gérés de façon active et passive. La taille d'Amundi en fait un acteur influent et efficace.

L'étape suivante consiste à passer systématiquement au crible les actions d'un univers d'investissement selon les exigences ESG. Cela est rendu possible par la forte augmentation des données ESG.

Les fournisseurs d'indices peuvent désormais répondre à la demande des investisseurs en

créant des indices plus sophistiqués. Par exemple, MSCI a utilisé son importante base de données ESG pour développer sa propre gamme d'indices ISR. Celle-ci a été sélectionnée par Amundi pour sa gamme actions ISR (Les indices MSCI US SRI, MSCI Europe SRI, MSCI World SRI et MSCI Emerging Markets SRI) et sa gamme obligataire ISR.

La méthodologie de la famille d'indices MSCI SRI consiste à exclure les entreprises dites "controversées". Cela inclut les sociétés qui ne respectent pas les normes internationales telles que le Pacte mondial de l'ONU.

Les indices de référence excluent également les actions des entreprises exerçant dans

les secteurs des armes à feu civiles, armes conventionnelles, jeux d'argent, organismes génétiquement modifiés, énergie nucléaire, tabac, alcool, charbon thermique ou divertissement pour adultes.

Après avoir appliqué ces filtres, les actions restantes sont intégrées à l'indice si elles ont une notation ESG supérieure aux seuils fixés par MSCI, sur la base de critères complémentaires.

Enfin chaque secteur sera reconstitué avec les valeurs les mieux notées en termes de score ESG (premier quartile de chaque secteur). Ainsi, à titre d'exemple pour l'univers MSCI World, l'indice passe de 1600 à 400 titres en appliquant cette méthodologie. ■

Réconcilier ETF et Investissement Responsable

Méthodologie des indices MSCI SRI – Le plus haut niveau de sélection ESG

3 niveaux d'inclusion ESG

UNIVERS D'INVESTISSEMENT		Les composants des indices MSCI Global Investable Market
ELIGIBILITÉ		Les indices MSCI SRI utilisent les notations des entreprises et la recherche fournie par MSCI ESG Research pour déterminer la possibilité de les inclure dans l'indice
EXCLUSION	Entreprises controversées (violation des normes et conventions internationales)	Drapeau Rouge Armes controversées
	Activités controversées	Activités des entreprises exclues des indices MSCI SRI : <ul style="list-style-type: none"> • Armes civiles • Tabac • Alcool • Divertissement pour adultes • Armes controversées • Jeux d'argent • Organismes Génétiquement Modifiés • Charbon thermique • Energie nucléaire Pour plus d'information sur les niveaux de tolérance, consulter la méthodologie des Indices MSCI SRI www.msci.com
SÉLECTION	Notation min. ESG	"B" - "A" (nouveaux composants)
	Notation ESG controversée minimale	"4" (nouveaux composants)
	Sélection des actions	25 % de chaque secteur avec la meilleure notation ESG

Source : MSCI Septembre 2018

L'investissement responsable obligataire

Il est possible d'appliquer des critères d'investissement responsable similaires aux indices d'obligations d'entreprises. Ils permettent d'une part d'identifier les facteurs qui peuvent avoir un impact sur le risque crédit d'une entreprise, et d'autre part aux investisseurs d'avoir une approche cohérente au sein de leur portefeuille.

La gamme ETF SRI d'Amundi comprend deux ETF obligataires répliquant les indices Bloomberg Barclays MSCI US Corporate SRI et Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI.

Ces indices combinent l'expertise Bloomberg et Barclays pour les indices d'obligations d'entreprises avec les capacités de recherche de MSCI en matière d'ESG. Ils offrent un moyen d'investir de façon responsable au sein de ce marché en Europe et aux États-Unis.

Comme pour les sous-jacents MSCI SRI, ces indices n'investissent pas dans les sociétés impliquées dans l'alcool, les armes à feu civiles, les jeux d'argent, les armes militaires, le tabac, le charbon thermique, les divertissements pour adultes et les organismes génétiquement modifiés.

Ils intègrent aussi un filtre additionnel "activités controversées" et un score ESG minimum. Cela permet aux investisseurs de s'exposer aux obligations d'entreprises socialement responsables en bénéficiant d'un niveau de tracking error faible par rapport à l'indice parent. Ces outils peuvent donc être utilisés comme des briques d'allocation standard au sein d'un portefeuille. ■

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Document destiné exclusivement aux Clients Professionnels au sens de la Directive européenne MIF agissant exclusivement pour compte propre. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de "US Person" vous est fournie dans les mentions légales du site www.amundi.com.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France - 437 574 452 RCS Paris. Informations réputées exactes à Décembre 2018.

Conception et réalisation : Studio Graphique Amundi - Direction de la Communication - Août 2019